

COMMUNE DE PALAMINY

Séance du 3 juillet 2020

Date de la convocation : 29/06/2020

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 14

Date d'affichage : 07/07/2020

L'an deux mille vingt et le trois juillet à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SENSEBÉ, Maire.

Présents : SENSEBÉ Christian, LAFRANQUE Guy, SOULERES Jean-Paul, CROTE Pierre, RIGHI Guylaine, ALABERT Sylvie, BARBASTE Laure, CEZERA Emmanuelle, DEJEAN Stéphane, FERAUD Jean-Philippe, LLORENS Stéphanie, MÉTELLUS Michèle, PORTET Serge, RIBET Jocelyne.

Absente excusée : DURIEZ Karen.

Madame RIGHI Guylaine a été nommée secrétaire de séance.

Vote du compte administratif 2019 – budget communal Délibération n° 2020-21
--

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2019, soit un montant total de :

Compte Administratif 2019	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice 2019 Fonctionnement	526 831.33	725 024.60	198 193.27
Report de l'exercice 2018 Fonctionnement		286 068.33	
TOTAL section Fonctionnement	526 831.33	1 011 092.93	484 261.60
Réalisation de l'exercice 2019 Investissement	232 058.58	141 457.39	-90 601.19
Report de l'exercice 2018 Investissement		242 747.26	
TOTAL section Investissement	232 058.58	384 204.65	152 146.07
TOTAL sections Fonctionnement + Investissement	758 889.91	1 395 297.58	636 407.67
RAR à reporter en 2020 (Investissement)	396 790.00	252 513.00	-144 277.00
TOTAL cumulé avec RAR	1 155 679.91	1 647 810.58	492 130.67

Après discussion, Monsieur le Maire laisse la parole au Doyen de l'assemblée et quitte la salle.

Le Doyen de l'assemblée fait procéder au vote par l'assemblée.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2019 – budget lotissement des Noyers
Délibération n° 2020-22

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2019, soit un montant total de :

Compte Administratif 2019	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice 2019 Fonctionnement	26 428.54	41 350.37	14 921.83
Report de l'exercice 2018 Fonctionnement		117 680.59	
TOTAL section Fonctionnement	26 428.54	159 030.96	132 602.42
Réalisation de l'exercice 2019 Investissement	0.00	22 753.54	22 753.54
Report de l'exercice 2018 Investissement	242 640.26		
TOTAL section Investissement	242 640.26	22 753.54	-219 886.72
TOTAL sections Fonctionnement + Investissement	269 068.80	181 784.50	-87 284.30

Après discussion, Monsieur le Maire laisse la parole au Doyen de l'assemblée et quitte la salle.

Le Doyen de l'assemblée fait procéder au vote par l'assemblée.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Vote du compte administratif 2019 – budget CCAS
Délibération n° 2020-23

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif de l'exercice 2019, soit un montant total de :

Compte Administratif 2019	Dépenses	Recettes	Résultat
Réalisation de l'exercice 2019 Fonctionnement	8 350.71	5 560.00	-2 790.71
Report de l'exercice 2018 Fonctionnement		5 556.17	
TOTAL section Fonctionnement	8 350.71	11 116.17	2 765.46
Réalisation de l'exercice 2019 Investissement	0.00	0.00	0.00
Report de l'exercice 2018 Investissement		0.00	
TOTAL section Investissement	0.00	0.00	0.00
TOTAL sections Fonctionnement + Investissement	8 350.71	11 116.17	2 765.46

Après discussion, Monsieur le Maire laisse la parole au Doyen de l'assemblée et quitte la salle.

Le Doyen de l'assemblée fait procéder au vote par l'assemblée.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

**Approbation des comptes de gestion dressés par Mme Dufart, receveur
Budget communal, budget du lotissement des Noyers et budget du CCAS
Délibération n° 2020-24**

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer, Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2019.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrits de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que les comptes de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

**Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019
Budget communal
Délibération n° 2020-25**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur SENSEBÉ Christian, Maire, Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2019, Considérant que le dit compte est exact et conforme au Compte de Gestion du Receveur, Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de **484 261,60 €**.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire : Exécution du budget d'investissement de l'exercice 2019			
	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser
DÉPENSES	1 120 188.00 €	232 058.58 €	396 790.00 €
RECETTES	1 120 188.00 €	384 204.65 €	252 513.00 €
RÉSULTAT CUMULÉ		152 146.07 €	-144 277.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT			0.00 €

Affectation du résultat de fonctionnement au budget 2020	
A) EXCEDENT	
Exécution du virement à la section d'investissement (C.1068)	0.00 €
Solde disponible :	
Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes)	484 261.60 €
B) DÉFICIT	
Déficit à reporter (C.002 Dépenses)	

**Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 du CCAS
Délibération n° 2020-26**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur SENSEBÉ Christian, Maire,
Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du CCAS de l'exercice 2019,
Considérant que le dit compte est exact et conforme au Compte de Gestion du Receveur,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de
2 765,46 €.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour mémoire : Exécution du budget d'investissement de l'exercice 2019			
	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser
DÉPENSES	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RECETTES	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RÉSULTAT CUMULÉ		0.00 €	0.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT			0.00 €

Affectation du résultat de fonctionnement au budget communal 2020	
A) EXCEDENT	
Exécution du virement à la section d'investissement (C.1068)	0.00 €
Solde disponible :	
Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes)	2 765.46 €
B) DÉFICIT	
Déficit à reporter (C.002 Dépenses)	

**Vote des taxes
Délibération n° 2020-27**

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020. Il propose de maintenir les taux suivants :

Taxes	Taux
Taxe Foncière Bâti	15,50 %
Taxe Foncière Non Bâti	38,40 %

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les taux ci-dessus pour l'année 2020.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.